



Avoir la garde de ma fille

Par **Mimi**, le **22/04/2016** à **01:13**

Bonjour,

En ce moment tout va mal avec mon [barre]conjoint[/barre] [s]compagnon[/s], je pense à la séparation mais il y a problème : nous avons déjà évoqué le fait de nous séparer mais lui veut une garde partagée mais moi je ne peux m'imaginer être séparée de ma fille plus d'une journée.

En 6 ans, il a déjà perdu 2 fois son permis pour alcool dont une fois la veille des un an de notre fille, bravo. Cela pourrait-il faire pencher la balance en ma faveur ? Ce n'est pas un mauvais père mais il n'est pas aussi investi qu'il l'avait dit avant la naissance et à tendance à choisir la facilité quand il s'agit de s'occuper d'elle. Je suis désespérée je ne veux pas me résoudre à lui laisser en dehors d'un week-end, 1 semaine sur 2.

Merci par avance de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **22/04/2016** à **09:50**

Bonjour,

Votre compagnon a-t'il reconnu sa fille, si oui, votre fille est aussi SA fille et il a autant de droits et d'obligations que vous envers elle.

Apparemment vous n'êtes pas mariés puisque vous parlez de séparation et non de divorce. Le papa de votre fille n'est donc pas votre "conjoint" (terme réservés aux couples mariés, ceux qui sont joints par mariage) mais il est votre concubin, votre compagnon.

Si votre compagnon veut une garde partagée (alternée) il pourra prétendre à l'avoir mais, ça, c'est le JAF qui décide.

Par **Mimi**, le **22/04/2016** à **11:34**

Bonjour

Merci de votre réponse effectivement nous somme concubin et oui il a reconnu sa fille donc le sort n'est malheureusement pas entre mes mains